



Au sommaire de ce numéro

Activité d'ATTAC 92.....	3
Amis du Monde diplomatique : création d'un groupe 92 sud.....	4
Les prédateurs de la santé <i>Bernard Teper</i>	5
L'eau en Ile de France. <i>Jean-Louis Michniak</i>	6
Gennevilliers : comité unitaire contre l'austérité. Agenda. Organisation ATTAC	7

Bulletin d'adhésion en fin de journal

Adhérer à Attac, ça fait du lien par où ça passe...

Attac a besoin de vous ! Dès aujourd'hui, réglez votre cotisation 2014 !

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

30 % de votre cotisation est reversée à votre comité local (dans les Hauts de Seine, Attac 92), le solde permettant à Attac France de financer et articuler les campagnes nationales et internationales

Le prochain numéro paraîtra début février

Diffusez, par courriel ou sur papier... Abonnez vos parents, vos amis ! Il vous suffit de nous le demander. Faites leur plaisir!

"Il faut renoncer à la croissance économique", la nouvelle doctrine d'Attac

Entretien avec **Thomas Coutrot** samedi 21 décembre 2013 Propos recueillis par **Hervé Kempf**

Attac a quinze ans. Mouvement au cœur de l'altermondialisme, son histoire en reflète les échecs et les succès. Son porte-parole, Thomas Coutrot, raconte comment l'écologie est entrée dans le logiciel du mouvement, et évoque l'explosion du système du fait du blocage du capitalisme.

Née en 1998, l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) a fêté son quinzième anniversaire. L'occasion de remonter l'histoire trépidante du début du XXIe siècle, et de s'interroger sur la situation présente : la force des alternatives s'imposera-t-elle à un système figé, ou la seule issue est-elle l'explosion ? On en discute, avec Thomas Coutrot, économiste et porte-parole d'Attac.

Reporterre - Quelle est l'histoire d'Attac ?

Thomas Coutrot - Attac est né en même temps que le mouvement altermondialiste, dont la première grande date marquante a été 1999, avec le sommet de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) à Seattle : de grandes manifestations s'y sont déroulées, manifestant l'émergence du mouvement. C'est le moment où l'on commence, à la suite des crises financières en Asie et en Amérique Latine dans les années 1990, à s'apercevoir des pouvoirs exorbitants dont dispose l'industrie financière et des ravages qu'elle fait subir aux sociétés. Donc, le mouvement altermondialiste se développe contre le libre-échange, contre l'OMC, contre l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement). Et puis, l'idée a été avancée par Ignacio Ramonet, du *Monde diplomatique*, d'appliquer la taxe Tobin, une taxe sur les mouvements de capitaux : cette idée a fédéré plein d'acteurs associatifs ou intellectuels qui se rendaient compte qu'il fallait faire cause commune, parce que les combats des différentes causes - syndicale, écologique, féministe, des droits de l'homme, de solidarité internationale -, ces combats séparés se heurtaient à un adversaire extrêmement puissant. Isolé, aucun ne pouvait plus obtenir d'avancée.

Attac en France est rapidement devenue une association de masse. En 2002, elle y comptait trente mille adhérents et plusieurs dizaines de comités locaux, avec un essaimage dans des pays européens, africains, latino-américains et même asiatiques. Le Forum social mondial a été créé en 2001 à Porto Alegre, au Brésil, et Attac y a joué un rôle important.

Mais les attentats du World Trade Center en septembre 2001 ont cassé la dynamique du mouvement. La contre-offensive des néo-conservateurs américains a été extrêmement forte et a coupé les ailes des mouvements sociaux aux Etats Unis et du mouvement altermondialiste. Ensuite, Attac a vécu une crise qui a éclaté en 2006.

Décollait-elle de la contre-offensive des néo conservateurs ? Le mouvement altermondialiste n'était plus dans une phase ascendante. Cela a pu convaincre certains que ce mouvement n'était pas aussi important que cela et qu'il fallait revenir à des méthodes classiques de conquête du pouvoir politique : partis et candidatures aux élections. En 2004, la direction d'Attac a tenté de lancer des listes aux élections européennes. Cette tentation s'est renforcée par le succès de la campagne contre le traité constitutionnel en 2005, où Attac a joué un rôle important.

(suite page 2)

Mais une grande partie de l'association s'y est opposée. Beaucoup d'adhérents étaient venus par dépit du jeu des rivalités de pouvoir, des batailles d'écuries parlementaires ou présidentielles, et ne voulaient pas retrouver dans Attac ce type de compétitions. Ainsi, malgré le prestige et le capital symbolique dont disposait Bernard Cassen et la direction du fait de leur rôle dans la création d'Attac, ils n'ont pas réussi à convaincre la majorité des adhérents d'en faire un proto parti politique qui aurait été le cœur de la recomposition politique à la gauche du parti socialiste.

La crise a pris un tour dramatique parce que la direction sortante s'est retrouvée minoritaire et a bourré les urnes pour essayer de sauver sa position. Mais Attac était déjà sur le déclin. Entre 2003 et 2006, l'association avait déjà perdu dix mille adhérents et était retombée à vingt mille adhérents. Entre 2006 et 2009, l'association a de nouveau perdu dix mille adhérents. Depuis, elle s'est stabilisée autour de dix mille.

Comment Attac s'est-elle relevée de cette crise ?

Il est quasiment miraculeux de mon point de vue qu'on ait réussi à conserver dix mille adhérents dans une association aussi traumatisée. Mais il y avait, au-delà de l'équipe fondatrice et de la direction, un collectif vivant et pluraliste qui a pu, avec l'apport de jeunes militants, la stabiliser. En particulier grâce à la question écologique : c'est après la crise de 2006 qu'Attac s'est ouvert à l'écologie et a commencé à considérer qu'une de ses missions était de construire des synergies entre le mouvement ouvrier traditionnel et le mouvement écologique.

Une mutation difficile : quand les idées de la décroissance sont apparues au début des années 2000, beaucoup chez Attac se sont braqués contre cette idée.

Oui. Au conseil scientifique et dans la culture historique des fondateurs, on avait une alliance de keynésiens et de marxistes chez qui la tradition écologique est marginale. Le centre de gravité était le keynésiano-marxisme qui pensait donner un autre contenu social à la croissance, une croissance axée sur la satisfaction des besoins et non pas sur la rentabilité financière, mais une croissance. Et quand sont arrivées les thèses de la décroissance, beaucoup de militants y ont vu le danger de l'apologie de l'austérité, la négation du fait que les besoins humains non satisfaits existent à profusion, notamment au Sud.

Ces crispations étaient encouragées par le fait que, du côté du discours de la décroissance - Paul Ariès le dit très bien aujourd'hui -, il y a eu une alliance ambiguë entre des courants progressistes et des courants plus douteux sur le plan idéologique. Ce fait qu'il y avait des réactionnaires du côté de la décroissance était monté en épingle par les opposants à ces thèses de façon convaincante. Ces incompréhensions se sont largement dissipées après 2006. Mais cela n'est pas seulement lié à la crise d'Attac, où le courant le plus étatiste et archaïque s'est marginalisé, c'est aussi lié à l'évolution du mouvement de la décroissance lui-même : il a clarifié son idéologie.

Il reste aujourd'hui dans Attac une forte réticence à utiliser le terme de décroissance qui est perçu comme aussi vide de sens que le mot de croissance. La décroissance n'est pas perçue comme un terme permettant de figurer une alternative. Le mot lui-même n'est pas repris par Attac - à juste titre selon moi.

Refusez-vous explicitement le terme de croissance ?

Depuis 2008-2009, le terme de « croissance » n'apparaît plus positivement dans les textes d'Attac. On considère que la croissance n'est pas la solution. On est pour une économie sans croissance, pour ce qu'on appelle la décroissance sélective. Il y a des secteurs qui doivent décroître, d'autres qui doivent croître.

Et pourquoi l'avez-vous abandonnée ?

A cause de la prise de conscience qu'on ne peut pas découpler la croissance du PIB (produit intérieur brut) et l'émission de CO2. Le découplage absolu est une impossibilité et il faut en tirer les conséquences. Intellectuellement, c'est l'argument décisif. On ne peut pas découpler la croissance économique de la progression des émissions de gaz à effet de serre, donc il faut y renoncer.

Comment définirais-tu le projet économique d'Attac ?

C'est un projet de démocratie économique. Même une économie stationnaire connaîtra du changement. L'histoire de l'humanité ne sera pas figée une fois pour toutes. Il y aura du développement de certaines productions et des abandons d'autres. Donc la trajectoire de développement doit résulter de la délibération démocratique articulée à tous les niveaux. C'est ce que certains appellent la planification participative avec l'idée qu'il y aura toujours une économie marchande. Le marché est un outil économique beaucoup plus ancien que le capitalisme et lui survivra. Mais les forces du marché ne doivent pas déterminer les trajectoires du développement économique des sociétés. Ceci doit être fait par les délibérations démocratiques articulées au niveau local, régional et international (*à suivre*).

L'article intégral peut être lu dans <http://www.reporterre.net/spip.php?article5196>

La deuxième partie de l'article sera publiée dans le prochain numéro.

Activité d'ATTAC 92 *Extraits du compte-rendu de la réunion des animateurs et du CA d'Attac 92, le samedi 23 novembre à Clichy
(voir aussi pages 5,6 et 7)*

Antony. Le 4 décembre, Salle Henri Lasson, à Antony, réunion publique avec **film** documentaire de Claude Hirsch « **Pot de thé/ Pot de fer** », retraçant la lutte (1000 jours) des salariés de l'usine Fralib, site de Gimenos, groupe Unilever, en vue de populariser et soutenir le projet de coopérative de production (SCOP) défendu par le personnel. Mais il faut qu'ils récupèrent la marque Eléphant, abandonnée par le groupe Unilever ! C'est un temps fort pour le lancement, le samedi 7 décembre, avec le soutien de mouvements politiques et associatifs et de diverses personnalités, et en accord avec « les Fralib », d'un appel à la mobilisation citoyenne dans les supermarchés de France « **Avec les Fralib boycottons la multinationale Unilever !** ».

Ce sera aussi une préparation de la future campagne nationale d'Attac « les Requins » !

Poursuite des représentations théâtrales du « **Tribunal populaire des banques** », à Dieulefit (11 octobre), Liévin (23 novembre) avec débat (Jean Gadrey).

A la MJC de **Fresnes**, est prévu un **débat le 18 janvier 2014, avec Dominique Plihon** (Attac 94/ Comité Roosevelt 94/ Les Amis de la Terre).

Clamart. En septembre, réunion publique sur « **la Réforme des retraites** », à l'aide d'un quizz et d'un support disponible sur site local) ; en novembre, réunion publique sur « **l'évasion fiscale** », avec Vincent Drezet.

Travail-formation sur le « **Traité transatlantique U.E./USA**(projet d' accord libre-échangiste TAFTA)» et préparation d'un événement, thème « **quelle Europe ?** », pour les élections des euro-députés (25 mai 2014).

Projet de rencontre-débat type « assises de la citoyenneté » en février prochain.

A noter : plusieurs nouvelles personnes ont rejoint ce groupe local ; bravo!

Clichy. 2500 **tracts**, environ, ont été distribués à Clichy, principalement autour des « **15 Ans d'Attac**, avec rappel de la soirée festive du 15 novembre 2013 à Paris -Porte de la Villette et un verso de texte humoristique « les riches et puissants sont reconnaissants – merci ... grâce à vous » !!

Réunion du groupe: lundi 25 novembre. 2013, à Clichy ;

Projet de conférence-débat avec Dominique Plihon, autour du thème de la Finance, à préciser par le Groupe GP2.

Colombes. Réunions le 16 octobre : « **Pouvoir d'agir** », avec Pascal Aubert, ex-Président de la Fédération Nationale des centres sociaux ; le 20 novembre », sur le thème : « **la transition énergétique: mythe ou réalité** », avec Bernard Kervella, modérateur: Adda Bekkouche, Membre du CS d'Attac ; le 18 décembre, « sujet libre ».

Asnières. Jean-Louis Michniak a participé avec le groupe de proximité Attac à la **journée de Solidarité internationale** à Asnières, en présence de Françoise Claireaux, conseillère municipale de cette ville.

Courbevoie. Le mardi 10 décembre 2013, à 19h, réunion-débat « **des origines de la crise financière américaine et de sa propagation à l'économie mondiale** », avec Bradley Smith, économiste marxiste, enseignant chercheur à l'Université Sorbonne nouvelle/ Paris 3 (sa thèse est consacrée au libéralisme américain).

Dossier contentieux Eau (suite, cf numéro de novembre).

Le Conseil d'Administration d'Attac92 réaffirme son soutien au combat pour l'accès universel à l'eau potable « bien commun », avec une gestion publique et démocratique. Il propose de mobiliser les citoyens des villes relevant du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers (SEPG), en organisant des réunions publiques.

Jean-Louis Michniak participera à la réunion « L'eau en Ile de France » avec plusieurs organisations (dont la Coordination Eau IDF) samedi 7 décembre , à Montreuil (*voir en page 5*).

N°72 janvier 2014

Cécile Ganeval a participé à la **Conférence Nationale des Comités Locaux d'Attac** les 16 et 17 novembre : « moment riche et ateliers intéressants, nombreux projets pour ATTAC, montrant le grand dynamisme du CA, du CS et de l'Equipe du Siège ». Cela devrait « donner à nos groupes locaux une belle énergie pour les campagnes à mener: « les Requins », « Taxe transactions financières », « TAFTA » (projet Traité transatlantique de commerce UE/USA), « alternatiba »

...

Quant à la Fête, le 15 novembre à Paris/La Villette, des 15 ans d'ATTAC, « ce fut un vrai bonheur » !

L'Université Européenne des ATTAC et du Mouvement social se tiendra du 19 au 23 août 2014, très probablement à l'Université de Paris VII, site des Grands Moulins, Paris 13ème. Il y a un fort besoin des C.L., confirmé par le Siège.

Négociation, organisation, logo, slogan: en cours.

La prochaine CNCL aura lieu les 8 et 9 Février 2014.

Projets: Jean Quèbre, soutenu par Jean-Louis Michniak, propose un **tract recto-verso ATTAC 92 sur le TAFTA** (projet d'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et les Etats-Unis)(en s'inspirant du livret ATTAC « Guide de navigation pour affronter le grand marché transatlantique») pour diffusion grand public, par le biais de nos groupes de proximité ; ceci est bien dans notre rôle d'Education populaire.

Mark Cramer confirme l'importance de dénoncer largement le contenu de ce Traité, en cours de négociation, très favorables aux groupes industriels et financiers européens et états-unis, qui affaiblirait les pouvoirs publics et entraîneraient de grandes souffrances pour les peuples. Il rappelle les conséquences désastreuses des accords de ce type, en Amérique du Sud, qui ont pénalisé considérablement de nombreuses couches de populations : petits exploitants ruinés, paysans chassés de leurs terres et bien d'autres situations dramatiques ...

Ce sera le thème de débat pour notre **Assemblée Générale d'Attac92**, le samedi 5 Avril 2014, à Malakoff.

Création d'un groupe des Amis du Monde Diplomatique (AMD) dans le Sud des Hauts-de-Seine

Le Monde Diplomatique est aux fondements d'ATTAC. Nombreux sont nos adhérents à le lire.

Les activités des AMD sont souvent passionnantes et c'est **Daniel Monteux**, un ancien animateur du Groupe de Proximité de Bagneux, qui se lance dans cette aventure. **Eric Colas**

Cher(e) ami(e),

La présente lettre fait suite à une réunion tenue le 4 octobre à l'initiative de la direction des AMD.

Cette initiative s'appuyait sur un double constat : l'activité et le rayonnement de l'association reposent principalement sur le dynamisme de ses groupes locaux ; dans le 92, malgré 126 adhérents à jour et cinq fois plus ayant été adhérents, il n'y a ni groupe des Amis ni activité visible.

C'est pourtant l'un des départements les plus peuplés de France, le plus riche, un bastion du pouvoir de la finance.

Mais il compte en même temps une importante population (intellectuels de toutes disciplines, cadres du public et du privé, citoyens engagés dans la vie associative, syndicale, politique) susceptible d'être intéressée par notre démarche et de soutenir le *Diplo*.

Celui-ci, dans le paysage médiatique désolé d'aujourd'hui, est en effet une des très rares sources d'information et de pensée critique en rupture avec l'entreprise de formatage des esprits qui se déploie tous azimuts. Son développement réclame un soutien de tous les instants.

Les quelques amis réunis le 4 octobre étaient bien conscients de l'enjeu. Mais ils ont pensé qu'en raison de la configuration géographique du département, dont les parties Sud, Centre et Ouest sont tellement mal reliées entre elles qu'il faut souvent passer par Paris pour aller de l'une à l'autre, créer un groupe départemental n'aurait guère de sens.

Il serait donc plus opérationnel de se concentrer sur des secteurs géographiques plus réduits ; au sein desquels les relations sont plus faciles, comme le font beaucoup d'autres associations.

Deux amis résidant dans le sud du département ont plaidé pour que l'on tente l'expérience sur les 11 communes de ce secteur, au sein duquel nous avons répertorié et classé par commune un peu plus de 300 adhérents à jour ou non de leur cotisation. C'est un potentiel riche.

Mais il faut commencer par le commencement, c'est-à-dire trouver quelques correspondants locaux, boîtes à lettres et relais entre vous et la direction des AMD, et pouvant animer la réflexion commune sur des initiatives attractives et faisables dans ce secteur.

Nous savons que beaucoup d'entre vous ont déjà de nombreuses activités professionnelles, associatives, militantes : c'est donc un investissement léger que nous vous proposons.

Si créer un groupe « 92 Sud » vous intéresse, si vous avez des idées d'initiatives à lancer, si vous avez quelques disponibilités pour contribuer à l'animation (les AMD, nationalement, apporteraient le soutien logistique), contactez-nous sans attendre.

Deux amis du Sud 92 sont d'ores et déjà prêts à être correspondants locaux. Prenez leur attache, et, à quelques un(e)s, il pourrait être rapidement possible de se voir pour aller plus loin. .

N°72 janvier 2014

En cette attente, recevez nos amicales salutations

Daniel MONTEUX (daniel.monteux@wanadoo.fr) Anke MATTHYS

Les prédateurs de la santé

Le modèle réformateur néolibéral contre la protection sociale : l'assurance maladie et l'hôpital public

exposé de **Bernard Teper** lors de la réunion Attac92 à Montrouge, le 16 décembre 2013

Bernard Teper est membre du Conseil Scientifique d'ATTAC, co-animateur du Réseau Education Populaire, co-auteur, avec Catherine Jousse et Christophe Prudhomme, de « Contre les prédateurs de la santé », Collection Osez la République Sociale, chez 2^{ème} Editions ; mars 2012).

Depuis les années soixante-dix les attaques répétées menées par les gouvernements successifs contre l'ensemble de la protection sociale, l'assurance maladie et l'hôpital en particulier sont la cause des difficultés croissantes rencontrées par les citoyens pour se soigner : fermeture de lits, fermeture d'hôpitaux, engorgement, si n'est suppression, de services d'urgence, pénuries de personnels, diminution des remboursements de l'assurance maladie ... Quelle alternative à cette spirale mortifère induite par le modèle libéral actuel ?

En 2007, Denis Kessler, idéologue néolibéral, avait vendu la mèche : le projet des gouvernements successifs devait être, et était bien, de « **défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance** ».

De fait, si on observe l'évolution, entre 1982 et 2010, de la répartition de la richesse produite en France, on voit que la part des salaires et des cotisations sociales a diminué de 9,3 % du PIB, quand celle des profits a augmenté d'autant. Cela représente la bagatelle de 186 milliards d'euros par an (pour se faire une idée du gigantisme de cette somme, il suffit de rappeler que le fameux « trou de la Sécu » est seulement de 13 à 14 milliards par an...).

Le système néolibéral n'a de cesse de réduire le champ du droit social, en « consentant » à augmenter le champ de l'assistance à côté du privé lucratif ; il gère l'alliance entre les associations caritatives et les multinationales.

La complémentaire santé est fournie par trois sortes d'organismes :

- les mutuelles (créées initialement dans un souci d'entraide, sans but lucratif) ;
- les instituts de prévoyance ;
- la Fédération Française des sociétés d'assurances (dont le but est le profit).

Depuis 2004, à l'initiative de Philippe Douste-Blazy, elles sont regroupées au sein de l'Union Nationale des Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie, et elles appliquent toutes les mêmes règles de gestion, sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential. Il n'y a plus qu'une seule différence : la mutuelle ne verse pas de dividendes à des actionnaires. Il est à noter que la plupart des mutuelles ont souhaité ce système.

Il y a une volonté constante de la part des gouvernements successifs de diminuer la part de la Sécu au profit des complémentaires santé.

Les frais de gestion de la Sécu sont de l'ordre de 5 %, quand ceux des complémentaires santé varient entre 15 et 28 %.

On assiste à des phénomènes de concentrations dans les organismes de complémentaire santé, afin de diminuer les frais de gestion.

Les Assurances privées augmentent leurs parts de marché au détriment des mutuelles ; elles attirent les jeunes en baissant pour eux les cotisations, laissant aux mutuelles les personnes âgées et les personnes souffrant d'affections de longue durée (qui forcément coûtent plus cher).

Les tarifs sont de plus en plus forfaitaires.

Le système est de plus en plus inégalitaire.

Une méthode « réformatrice » éprouvée :

Après une dramatisation médiatique préalable sur les soldes de la Sécurité Sociale, on prétend « sauver » le système social et lutter contre les « privilèges », on met en place un simulacre de concertation (HCAAM, COR, HCF). Dans les complémentaires santé, le patronat joue le rôle d'auxiliaire « réformateur » (démanteleur serait plus approprié) du législateur.

Dépenses de santé

Si la France a en Europe les dépenses de santé les plus importantes, rapportées au PIB (11,2 %), il faut noter d'abord qu'elles ne sont pas très éloignées en pourcentage de celles de la Suisse (10,6 %), de l'Autriche (10,5 %), ou de l'Allemagne (10,5%) ; et ensuite, que, si on rapporte les dépenses de santé au nombre d'habitants (3172 \$/habitant), elle n'est plus qu'en 8^{ème} position, derrière la Norvège, la Suisse, le Luxembourg, l'Autriche, l'Irlande et l'Allemagne.

N°72 janvier 2014

Sur les 178 milliards de dépenses de santé remboursés par l'Assurance maladie, les soins hospitaliers représentent 34,6 % (hôpital public) + 10,9 % (hôpital privé), et les médicaments 19,3 %.

On dépense beaucoup trop en **médicaments** (la France est championne du monde). Il y a deux raisons à cela :
 D'abord, le système français est corrompu par les grandes firmes multinationales. Il y a des conflits d'intérêt : la majorité des agences et comités décisionnaires sont financés par les multinationales ; Sarkozy a nommé comme ministres de la santé des personnes qui ont fait toute leur carrière dans le lobby pharmaceutique.
 Ensuite, le système français est plus libéral que dans d'autres pays, avec la majorité des médecins payés à l'acte.

L'hôpital

L'offre se dégrade : on est passé de 4,6 lits pour 1000 habitants en 1995 à 3,6 (2008) la durée de séjour passant dans le même temps de 6,1 à 5,6 jours.

Le nombre de passages aux urgences a explosé : passant de 9 millions (1995) à 18 millions (2008). Cette situation résulte de l'augmentation de la pauvreté (pas nécessaire de payer à l'avance pour aller aux urgences), et de l'effondrement de la permanence des soins (de moins en moins de médecins de garde dans les communes).

L'espérance de vie des femmes a diminué en 2012 (conséquence de la vague de froid de février 2012, qui a provoqué une hécatombe chez nombre de femmes pauvres et isolées).

Ce sont 19 % des assurés sociaux qui renoncent à des soins pour des raisons financières.

L'offre est déséquilibrée : en Seine Saint Denis, la petite chirurgie est privée à 80 % ; on dénombre 63 médecins pour 10 000 habitants (à comparer à 120 dans l'Hérault). Le médecin pouvant s'installer où il veut (contrairement à l'instituteur ou au professeur) choisit les zones où les patients sont plus aisés...

En psychiatrie, on en vient à soigner les effets (par les médicaments) plutôt que de rechercher les causes.

L'hôpital Cochin est un hôpital public, mais qui fait le plus de dépassements d'honoraires ; dans les hôpitaux publics, on a créé des secteurs privés, avec des fonctionnaires chefs de service.

Le système de tarification à l'activité, introduit de façon technocratique en 2004 (avant 1983, on pratiquait un prix de journée à l'hôpital ; à partir de 1983, un budget global était affecté à chaque hôpital), pousse à des économies, au détriment de la qualité du service rendu. Mais paradoxalement, ce système est inflationniste : nécessité de la multiplication des actes pour rentabiliser l'investissement.

Les inégalités sociales de santé augmentent.

Les aides sous conditions de ressources ont des effets pervers, à cause des effets de seuil, à l'inverse des prestations universelles. L'histoire a montré que les prestations sous conditions de ressources n'ont pas empêché l'accroissement important des inégalités sociales de santé ni la croissance exponentielle des refus de soin pour cause financière.

Lorsque Lionel Jospin a institué la CMU de base, ce fut une bonne chose, car cela permit d'affilier à la Sécu des personnes qui ne pouvaient pas l'être précédemment (n'étant ni salariés, ni chômeurs indemnisés).

En revanche, l'institution de la CMU complémentaire par le même Jospin, gratuite au dessous d'un seuil, pour un panier de soins, a introduit une injustice ressentie cruellement par ceux qui se situaient juste au-dessus du seuil et ne pouvaient bénéficier de la CMU complémentaire gratuite (voilà comment certains en viennent à se tourner vers le FN...).

L'émancipation et le progrès social, c'est l'extension des droits pour tous, il faut maintenir les prestations à caractère universel (la question est posée aujourd'hui à propos du débat sur les allocations familiales).

Le principe à retenir est celui posé en 1945 avec le programme du CNR : « **à chacun selon ses besoins, et chacun contribue selon ses moyens** ».

La marchandisation de la santé n'est pas efficace socialement (elle coûte cher et exclut), mais elle est rentable pour les assurances et les fonds d'investissement...

L'eau en Ile-de-France

Jean-Louis Michniak

Voici un bref retour sur cette réunion de réflexions-échanges "l'eau en Ile-de-France" organisée samedi 7 décembre par deux organisations, "Ile-de-France environnement" (idfè), représentée par son président, Michel Riottot, ingénieur de recherche (labo d'endocrinologie) et chercheur CNRS ; et "Coordination Eau Ile-de-France" (CEIDF), avec son co-Président, Daniel Hofnung, Président d'Attac 94, Membre du CA % France.

NB: Attac 92 est membre de CEIDF depuis plusieurs années.

Cette rencontre de plusieurs dizaines de personnes avec des militants de diverses associations qui agissent contre la marchandisation de l'eau, pour une "gestion publique et démocratique de l'eau, bien commun accessible à tout le monde", pour une "véritable prise de conscience de notre destin commun avec le vivant (faune et flore)" a été très dense, et un agréable moment de partage d'études, d'analyses et de propositions !

Il y a eu aussi un dialogue avec des élus politiques, notamment Jacques Perreux, Conseiller Régional (94 Vitry), qui note que les franciliens commencent à se réappropriier l'eau, c'est "un moment de retour de balancier vers la gestion publique" ... mais c'est "important de pousser les acteurs", pour enrayer les "inerties" ; Anne Le Strat, Docteur en géographie politique,

N°72 janvier 2014

Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'eau et assainissements, gestion des canaux, Présidente de Eau de Paris (Régie/ Etablissement public "EPIC" qui depuis 2009 remplace avec beaucoup de résultats la gestion privée/DSP).

Gennevilliers. Le "**comité unitaire contre l'austérité**" a appelé à une réunion publique lundi 16 décembre à 19h à la Bourse de Gennevilliers par un tract "Austérité+Précarité = Santé en danger!"

* Nous avons la volonté de répondre aux interrogations et inquiétudes quant à l'accès aux soins pour tous, dans un contexte social difficile voire pénible pour beaucoup. Nous souhaitons:

- présenter l'offre de soins à Gennevilliers et alentours avec ses aspects positifs et ses manques,
- apporter un éclairage d'ordre sociologique (réalité de la pauvreté, de la précarité en France, difficultés dans l'accès aux soins...)

- débattre des enjeux de santé, dans les mesures prises, annoncées ou en devenir, envisager les actions à mener.

* Nous avons fait appel à des intervenants "acteurs de terrain" : Martine Lalande médecin, Anne Marie Dandres, pédiatre "Médecins du Monde" Claude Louzoun psychiatre, Gérald Kierzek docteur urgentiste, Emmanuelle Faure doctorante en géographie de la santé et Jacques Rheaume chercheur au Québec.

* Le tract est signé "comité unitaire contre l'austérité" et cette initiative a reçu le soutien d'associations (ATMF et ATTAC), de syndicats (CGT territoriaux Gennevilliers, enseignants SNUIPP-FSU Gennevilliers, CFDT-Interco92 section Gennevilliers), d'organisations politiques: Alternatifs, Alternative Citoyenne, Convergences et Alternative, Europe Ecologie Les Verts Gennevilliers, Front de Gauche, FASE, G.A., Gennevilliers pour Tous, N.PA, PCF, PG, Pour une gauche fière de ses couleurs.

Pour le comité unitaire contre l'austérité, **Louis Aloisio** (06 63 59 63 18)

Agenda

9 janvier **Montrouge** **« Peut-on mettre les banques et la finance au service de la société ? »**
Dominique Plihon
de 20h à 22h, Maison des associations, 105, avenue Aristide Briand, entrée libre
"

Paroles de lecteurs

A-M S : En réponse à votre sondage, je vous confirme lire régulièrement 'Angle d'Attac', que j'ouvre et imprime dès réception, et que je lis dès que je suis disponible (transports, attentes...) en plusieurs étapes la plupart du temps. Je lis toujours dans l'ordre, en commençant par la première page à gauche. Quand un article ne m'intéresse pas, je passe au suivant. Je lis toujours avec plaisir ce bulletin qui me permet d'aborder les sujets d'actualité avec un regard documenté, mais pas toujours jusqu'au bout, faute de temps. J'appréciais quand je recevais la version papier de lire le dossier 4 pages joint en plusieurs étapes, je trouvais que cela répondait parfaitement à l'objectif d'éducation populaire poursuivi par notre association, même si à présent j'apprécie des exposés plus condensés (et moins chronophages). Je ne transmets pas le bulletin, mais je partage les informations oralement avec mes amis. J'apprécie particulièrement les informations 'locales' et les articles de fond. Je pense que le format ne devrait pas dépasser le 4 pages pour être sûr de le lire intégralement.

X : Je souhaiterais plus d'articles de fond faisant le point sur une question. - *Pensez-vous que vous pourriez envoyer des articles* : Un grand Oui !

Alain Gély : l'expérience montre que je ne lis pas les articles quand je ne l'ai pas fait immédiatement. Je lis en général l'édito, rarement le reste.

Marcel Delahaye : Lorsque je reçois ce bulletin mensuel, il m'arrive parfois de jeter un œil sur les thèmes abordés. Si quelque chose m'intéresse, je le mets de côté. Malheureusement je vais rarement relire l'article.

Vous aussi, faites part de vos réactions de lecteurs...et n'hésitez pas à envoyer des articles ! ...

Organisation d'ATTAC 92

Siège social: chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart attac92@attac.org

Président d'ATTAC 92 : Jean-Louis Michniak president.attac92@attac.org

Secrétaire : Eric Colas secretaire.attac92@attac.org

Secrétaire adjointe : Sophie Maloberti

Trésorier : Hubert Guérinet

Trésorière-adjointe : Rosette Kebabdjian

Fichier : Nicolas Lasman

Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru

Groupe de proximité :

Bagneux : Daniel Monteux

Asnières : Guy Rodary **Clamart** : Thérèse Villame

Antony : Florence Lauzier, Hubert Nadin **Colombes** : Bernard Kervella, Adda Bekkouche

Genevilliers : Nelly Viennot

Clichy : Jean Quebre, Marthe Chabrol **GP Mont Valérien / Nanterre**: Cyril Pocréau

Courbevoie : Annie Reynaud **Montrouge** : Jean-Paul Allétru, Françoise Leclercq, Jean-Jacques Langlois

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (web.attac92@attac.org)

flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend> TimeLine des actions : <http://local.attac.org/attac92clamart/spip.php?article518>

Angle d'ATTAC 92, le bulletin de ATTAC 92. Les bulletins à partir du numéro 36 sont regroupés dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>.

Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique178> CMM - Citoyen du Monde à Montrouge Vous trouverez dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>, les articles des récents numéros de Citoyen du Monde à

N°72 janvier 2014

Montrouge à partir du numéro 90. Les archives de 1 à 89 (il manque quelques numéros entre 1 et 7) sont regroupées ici : (...) >
<https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>

Et il y a de nombreuses notes de lecture à lire sur <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2173>

Bulletin d'adhésion 2014

NOM (en capitales) : **PRENOM :** **Homme / Femme (rayer la mention inutile)**

Date de naissance : **Profession :**

Adresse : **Code postal :** **Ville :** **Pays :** **Téléphone fixe**

..... **Mobile :**

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2013 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60
Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Angle d'ATTAC, ATTAC92, chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart Resp. de la publication : Jean-Louis Michniak
attac92@attac.org